

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming /
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

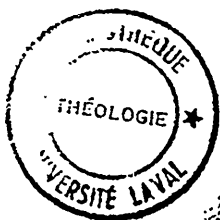
10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

REVUE

DU

TIERS-ORDRE ET DE LA TERRE SAINTE

VOLUME ONZIÈME



Publiée par les RR. PP. Franciscains de l'Observance,
de Montréal.

12X
3201
12487
11
1895

IMPRIMATUR :

† EDOUARD CHS,

Archevêque de Montréal.



IMPRIMATUR :

FR. LOUIS DE PARMÉ,

Ministre Général.

XI^{me} ANNEE
1895



1^{er} JANVIER
No. 1

Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA
REVUE

Terre Sainte

Souhaits de nouvel an

Les Pères Franciscains prient les Abonnés de la REVUE de vouloir bien agréer pour eux et leur famille leurs souhaits de bonne année. Déposés au pied de la Crèche, ces vœux sont recommandés à Celui qui en ce jour a été circoncis pour nos péchés et nommé Jésus, c'est-à-dire Sauveur.

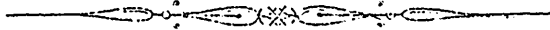
Puisse le couteau de la Circoncision retrancher de cette année tout ce qui offense Dieu, et il sera pour elle le meilleur préservatif du malheur, châtement du péché !

Daigne Notre Séraphique Père marquer du nom de Jésus chacune de ces journées et elles seront des jours de salut pour les âmes et pour les corps !

Là où Dieu trouve l'esprit de pénitence et le signe de son Fils béni, l'ange des justices divines n'a rien à frapper, et les bénédictions célestes descendent avec abondance.



Chers Abonnés que le petit Jésus vous apporte les bénédictions spirituelles qui affermissent le royaume de Dieu dans vos cœurs, et les bénédictions temporelles vous viendront par surcroît ! Ainsi soit-il.





HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

Custodie franciscaine de Terre Sainte (1)

SAINT FRANÇOIS EN PALESTINE

Un jour treize pauvres passagers prenaient place au port d'Ancône sur un navire en partance pour l'Orient : c'était en 1219. Leur tête était rasée ; ils avaient les pieds nus ; une corde ceignait leurs reins et pour tout vêtement, ils ne portaient qu'une tunique grossière. Point d'argent, point de provisions de voyage, point de cargaison. L'attrait de l'inconnu, l'appât du gain, les découvertes de la science, la gloire des armes, ces mobiles qui d'ordinaire font battre le cœur de l'homme et influent si fortement sur ses déterminations, les laissent froids et insensibles. Quels sont donc ces étranges navigateurs et quel ressort les fait agir ?

Voilà déjà quatorze ans que François a brisé avec les illusions du monde ; dix ans qu'épousant par une alliance mystique la dame Pauvreté, il a jeté les fondements de son Ordre et réuni les premiers compagnons de sa vie nouvelle. Cependant en 1212, malgré les signes si manifestes de la volonté de Dieu, il devient hésitant sur sa voie. "Devait-il prêcher, devait-il se livrer entièrement à l'oraison pour la quelle il se sentait plus d'attraits ? . . ." Il appelle donc près de lui ceux de ses Frères qu'il sait être plus éclairés d'En-Haut et leur soumet son doute.

La consultation était délicate et les religieux auxquels elle était adressée n'avaient reçu de Dieu aucune lumière à ce sujet. Le saint demeura donc dans sa perplexité. Ce fut pour lui une

(1) Nous empruntons ce travail à la revue publiée par nos Pères du Commissariat de Terre Sainte à Paris, sous ce titre *Saint François et la Terre Sainte*. Pour les abonnements on s'adresse au R. P. Victor-Bernardin, 83, rue des Fourneaux, Paris (Vaugirard).

grande torture morale, une épreuve des plus cruelles qui dura plusieurs semaines et qui finit enfin, grâce aux illustrations que reçurent à cet égard le Fr. Sylvestre et la vierge sainte Claire.

A peine fixé : “ Allons, dit François à ses Frères, allons au nom du Seigneur ! ” et le voilà qui parcourt l'Italie, visite le midi de la France et pénètre en Espagne. Partout sur son passage se multiplient les fruits de salut : les pécheurs se convertissent, les justes s'affermissent dans le bien et sa famille religieuse s'accroît de nouveaux disciples.

Mais cet homme apostolique croit n'avoir rien fait, tant qu'il reste une âme à sortir des ténèbres de l'erreur. L'Orient, berceau de notre foi, tombé maintenant dans l'infidélité, attire ses regards et excite son zèle. Il s'embarque donc une première fois en 1213 pour rallumer dans ces contrées le flambeau éteint de la vérité. Dieu devait lui ménager un jour la consolation de visiter cette terre à la fois bénie et réprouvée, mais l'heure n'en était pas encore venue. Des vents contraires contraignent le navire à relâcher sur les côtes d'Illyrie d'où l'homme de Dieu devra regagner l'Italie.

Ce ne fut qu'en 1219 que sonna cette heure. Le célèbre chapitre des Nattes venait d'être célébré. Le monde alors connu avait été réparti entre ces hommes apostoliques, et François s'était réservé pour sa part l'Egypte et la Syrie. Il se met en route sans différer, suivi d'un certain nombre de compagnons et arrive au port d'Ancône au moment où un navire se trouvait sous voiles pour l'Orient.

Cette heureuse coïncidence lui semble un signe manifeste de la sainte volonté de Dieu : mais il ne peut emmener avec lui tous les frères qui l'ont accompagné. D'un autre côté, faire lui-même un choix entre eux, eût été agir spontanément, s'exposant à embarquer ceux que Dieu voulait retenir, et à laisser en Occident ceux que le divin Maître appelait à cette mission. Il les réunit donc autour de lui et avisant un jeune enfant que la curiosité avait amené au port, il dit : “ Frères bien-aimés, Dieu m'est témoin du désir que j'aurais de satisfaire votre soif du martyre. Mais vous le voyez, le navire ne peut nous recevoir tous. Il nous faut chercher la volonté de Dieu. Ceux que le Seigneur aura désignés viendront avec moi ; quant aux autres, ils demeureront ici dans la paix de leurs âmes. Voici un petit enfant simple et innocent. C'est par de tels organes que Dieu se

plait à manifester ses volontés. Il ne nous connaît pas, si vous le trouvez bon, interrogeons-le : lui-même fera le choix.”

Tous acquiescent de suite à cette proposition de leur père. Le saint appelant alors l'enfant : “ Mon fils, lui dit-il, la sainte volonté de Dieu est-elle que tous ces frères viennent avec moi au pays des Sarrasins ? — Non, répond l'enfant sans hésitation. — Quels sont donc, mon fils, ceux que Dieu a choisis ? ” Inspiré du ciel, l'enfant désigne aussitôt Fr. Pierre de Catane, Fr. Barbaro, Fr. Sabattino, Fr. Léonard, tous trois d'Assise, Fr. Illuminé de Riéti et sept autres dont l'histoire ne nous a pas conservé les noms.

Les voilà donc sur mer, ces héros de Dieu, prêts à répandre par leur parole la bonne semence de l'Évangile ou à la féconder par l'effusion de leur sang. Comme ils sont dégagés de tout souci humain, rien ne vient altérer la sérénité de leurs âmes. Que les flots mugissent ou se taisent, que le vent gonfle leurs voiles ou les laisse tomber inertes le long des cordages, que la nef fende les ondes ou demeure immobile dans un calme plat, tout les trouve et les laisse entièrement abandonnés à la conduite de la divine Providence. Du reste les bons Anges semblent eux-mêmes diriger l'embarcation, qui, après une traversée heureuse, touche à l'île de Chypre.

L'escale ne fut que de vingt-quatre heures. Pendant ce court espace de temps, il se produisit un incident qui prouve combien ces hommes de Dieu cherchaient à réprimer en eux jusqu'aux moindres attaques d'une nature insoumise.

Dans un mouvement de promptitude irréfléchie, il échappe à Fr. Barbaro un mot un peu vif à l'adresse de l'un de ses frères ; un séculier se trouvait présent et l'avait entendu. Aussitôt, rentrant en lui-même, il songe à l'Agneau doux et humble de cœur, à l'anathème prononcé par le Sauveur contre l'homme qui scandalise son prochain. Alors dans l'amertume de son repentir, il ramasse de l'ordure qui se trouvait à ses pieds sur le chemin, la porte à ses lèvres et la mâche en présence de ses compagnons et de l'étranger témoin de la petite sortie : “ C'est ainsi, s'écrie-t-il en sanglotant, que doit être traitée la langue qui s'irrite contre son frère ! ” Que ne peut-on pas attendre d'hommes aussi énergiques contre eux-mêmes !

De l'île de Chypre, le navire se dirige sur Saint-Jean d'Acre.

Bâtie sur le rivage de la mer, à l'extrémité d'une plaine vaste

et fertile, dont la plus grande longueur atteint quarante kilomètres et dont la largeur varie entre sept et douze, commandant au Nord une anse dont le Sud est fermé par le mont et le cap Carmel qu'elle regarde, Saint-Jean d'Acre occupe une position stratégique importante. Aussi son histoire est-elle des plus mouvementées. C'est l'Acco de la tribu d'Aser, dont Ptolémée en s'en rendant maître, fit Ptolémaïde,

Tour à tour possession des Tyriens et des rois de Syrie, ville indépendante, puis cité tributaire de l'Égypte, plus tard colonie romaine, Acre finit par tomber au pouvoir des Arabes qui modifiant légèrement son premier nom l'appelèrent Aakka.

Visitée par saint Paul, Ptolémaïde embrassa de bonne heure le christianisme et devint le siège d'un évêché qui relevait de Tyr.

En 1104, Baudouin Ier, roi latin de Jérusalem, s'en rendit maître après un siège de cinq semaines. Au pouvoir des Croisés, Aakka, grâce à l'avantage de sa position, à la force de ses remparts ainsi qu'à la sûreté de son port, devint l'un des principaux boulevards des chrétiens en Orient et le centre de leurs opérations.

Cette situation se maintint jusqu'à la funeste bataille d'Hattin en 1187 où Aakka se rendit à Saladin sans coup férir.

En 1189, Guy de Lusignan voulut la reprendre. Le siège dura trois ans, donna lieu à plus de cent combats et neuf grandes batailles, coûta la vie à 500 000 assiégeants, mais se termina par la reddition de la place. Que cette terre a bu de sang !

Il y avait donc 27 ans que les chrétiens avaient repris la ville quand arrivèrent François et ses compagnons.

"En 1219, dit Victor Guérin, saint François y fonda la première maison de son Ordre en Palestine."

A cette occasion, le tendre inspirateur de la crèche de Greccio, le futur stigmatisé de l'Alverne, eut-il la consolation de s'agenouiller au lieu de la naissance du Sauveur, au pied de son tombeau ? problème historique dont la solution n'est pas péremptoirement démontrée. Les auteurs contemporains sont silencieux à ce sujet ; mais la tradition admise dans l'Ordre estime que ce silence est motivé par la notoriété du fait qui, étant public, n'avait pas besoin d'être consigné dans les chroniques pour passer à la postérité. L'abstention du Saint en effet, eût été absolument incompréhensible. Dans ses intimes communications avec Dieu, François aimait à se représenter les

scènes de l'enfance, de la vie et surtout de la mort du Sauveur. Le voici proche de la terre fortunée où s'est déroulée cette série d'insondables mystères. Pourrait-il se refuser le bonheur de fouler ce sol béni, de l'arroser de ses larmes, de le couvrir de ses baisers enflammés de l'amour divin? Oh! qui pourra nous révéler les ardeurs dont brûlait son âme quand il méditait les prodiges de dilection accomplis en ces lieux! Que de secrets dut lui communiquer "son Dieu et son tout" dans la grotte de Bethléem, au jardin de Gethsémani, au saint Calvaire!

Laissons à de plus érudits le soin d'éclaircir ce point d'interrogation et poursuivons notre récit.

Le Saint partage l'Orient entre ses compagnons et les envoie deux à deux dans les parties où la foi plus chancelante avait plus besoin d'être affermie et où même ayant sombré, elle devait être rétablie. Quant à lui-même, circonscrivant son action, dit Wadding à qui nous empruntons ce passage, aux localités avoisinantes qu'il parcourt et évangélise pendant quelques jours, y recueillant des fruits de sanctification dans les âmes (1), il se rend en Egypte avec le frère Illuminé qu'il a seul conservé près de lui.

(A suivre.)



CONNAITRE + DIEU + ET + JÉSUS - CHRIST

VOILA LA VIE ETERNELLE

LA NATIVITÉ

BETHLÉEM est située à deux lieues au sud de Jérusalem, au cœur même des montagnes de Judée. Elle occupe le faite de deux collines, soudées l'une à l'autre en forme de croissant. Des vallées profondes l'isolent de toutes parts; celle du milieu la plus fertile, enserrée par les points du croissant, descend

(1) Illic distribuit sociis Orientis regiones, binosque misit ad illas partes in quibus plus cæteris opus erat ut fides firmaretur aut restitueretur, decurrensque ipse aliquot dies per vicina oppida Syriae, non sine fructu prædicavit,

en pente rapide, et les murs étagés, pour retenir la terre, lui donnent l'aspect d'un vaste amphithéâtre verdoyant couvert de vignes, d'oliviers, de figuiers, d'amandiers et de caroubiers. L'horizon, borné au nord et au couchant par les montagnes qui dominent Bethléem, s'ouvre splendide au midi et à l'orient. Voici le champ d'épis où vint glaner Ruth la Moabite, et, tout auprès, le petit monticule qui porte le village de Beit-Saour, où Booz avait son aire. Plus loin, le désert de Judée avec ses monts stériles, sablonneux, pareils à des amas de cendre grise. Le soleil dore cette désolation, mais rien ne germe sur le sol dévasté. Par derrière, — dans un gouffre au-dessus duquel se dresse, comme un rempart, la masse bleuâtre et violacée des rochers de Moab, — la mer Morte cache ses eaux bleues. Au midi, une montagne solitaire s'élève fièrement en cône : c'est l'Hérodition, où le vieil Hérode voulut être enseveli.

Tel est le petit pays qui vit naître David et où se pressent aujourd'hui ses descendants.

Les maisons regorgent de monde. Le Khan du village, le "diversorium," dont parle saint Luc, est encombré. Lorsque Marie et Joseph arrivèrent, il n'y avait plus de place pour eux ; ils durent chercher un abri dans une grotte voisine, dans une de ces excavations qui se rencontrent fréquemment en Palestine, à mi-côte, sur le flanc des collines du Calvaire. L'une d'elles s'appelait la crèche ou l'étable ; elle était située à l'extrémité du pays, à la pointe qui regarde Hébron et servait de refuge aux animaux. C'est là même que se retirent les deux voyageurs sans abri. Quel palais pour le fils de David, disons plus, pour le Fils de Dieu, pour le Roi des anges et des hommes !

Mais la nuit arrive, elle tombe, elle s'épaissit. Portons nos regards sur l'univers pour connaître ses pensées en ce 24 décembre, une heure avant la naissance de Jésus. Tout d'abord voici les Romains : une grande partie de la terre est occupée des affaires de Rome : les courriers se pressent de tous côtés sur les grandes routes de l'Empire. Les intérêts des grandes colonies occupent bon nombre d'hommes d'état : d'immenses armées se lèvent rapidement pour être bientôt les capricieuses maîtresses du monde, mais nulle part, dans la vaste étendue de la politique romaine, on n'aperçoit la trace de la grotte de Bethléem ; aucune ombre prophétique n'apparaît au-dessus de la scène. Toutes choses portent l'apparence de la stabilité ; le

système, quelque vaste qu'il soit, agit comme une machine parfaitement construite. Personne ne se doute de quoi que ce soit.

Je tourne mes regards vers la Grèce, toujours avide de nouveautés. Il y a là bien des têtes qui bâtissent des systèmes, il y a bien des hommes qui trouvent la vie suffisamment remplie par l'intérêt que leur offrent de stériles études. Le vent murmure à travers les plaines dépouillées de feuilles, au milieu desquelles coule l'Illysus, mais lorsque minuit arrivera, personne ne pensera que le Dieu inconnu des écoles d'Athènes est en ce moment un petit enfant muet sur la terre.

“ Pour les Juifs, ils regardent dans toutes les directions, plutôt que de se tourner vers la grotte de Bethléem, et ce peuple déchu n'a pas d'yeux pour reconnaître la splendeur céleste de cette tactique divine, qui ne remporte des triomphes que dans les profondeurs de l'humiliation.

Ailleurs, là-bas, tout là bas, ce sont les Barbares. Cette même nuit du 24 décembre, nos propres ancêtres, le corps peint de mille couleurs, étaient renfermés dans leurs huttes de terre, au milieu de leurs fougères et de leurs forêts de houx que la lune éclairait de ses pâles rayons. Cette même nuit, les tribus mexicaines erraient le long du golfe de Californie, à travers la boue et sur les dunes sablonneuses, revêtues de la peau des bêtes et des plumes des oiseaux, imitant leurs cris, et honorant ainsi la veille de la grande fête de la nativité du soleil qu'ils célébraient le 25. Mais elles n'entendaient pas, dans les cieux, cette musique angélique qui devait, un jour, adoucir leur férocité et faire trembler leurs membres vigoureux au doux contact des ondes du baptême.

Voilà le monde ; sa misère est grande. Comme une terre desséchée qui désire la pluie, comme le malade qui soupire après la venue du médecin, l'humanité désire, attend un Sauveur. Mais il le désire sous un certain aspect, il l'attend dans une fausse direction, et quand le Messie veut faire son entrée sur la terre, il n'est pas reconnu ; la nuit des âmes est encore plus profonde que la nuit des corps, et l'Écriture a raison de dire que les hommes sont assis dans les ténèbres et dans les ombres de la mort. Bien rares sont les exceptions ; mais enfin il a des exceptions. Joseph et Marie sont de ce nombre. L'un et l'autre connaissent le mystère divin et attendent dans le recueillement,

dans l'adoration, dans un ardent amour la venue de Jésus. Il semblerait que toutes les ardeurs célestes, qui auraient dû rayonner dans les cœurs, se soient amassées dans ces deux âmes privilégiées, qui tiennent ainsi la place du monde entier ; aussi, malgré la froideur glaciale des hommes, le Sauveur viendra-t-il avec joie habiter parmi nous, en considération de l'amour si grand de saint Joseph et plus spécialement encore de l'amour de la Vierge Immaculée.

“ Il est minuit. Or, le temps où Marie devait enfanter était venu. Elle mit au monde un fils, son premier-né, l'enveloppa de langes, et le coucha dans la crèche.”

Qu'on ne se méprenne pas sur la valeur de ce mot “ premier-né,” comme l'ont fait les ignorants ou les impies, qui ont osé penser et dire que Jésus eut des frères et des sœurs. Évidemment ce mot doit être entendu dans le sens où il a été écrit, il n'a d'autre valeur que celle que lui donna son auteur. Or, chez les Hébreux, ce terme fort ancien puisqu'il est employé fréquemment dans la loi donnée par Dieu à Moïse, ce terme, dis-je, n'indique nullement que l'enfant, auquel il est appliqué, ait eu des frères et des sœurs, il n'a pas le même sens que dans nos langues modernes. La loi de Moïse d'où il est tiré, donne ce titre à tout enfant mâle, même unique : parce que, chez les Juifs, une famille nombreuse étant considérée comme une bénédiction divine, tout père et mère de famille espérait recevoir de la main du Créateur de nombreux enfants. Dès lors, le premier qui lui naissait ne devait point, dans sa pensée, être un unique, mais, l'aîné des suivants. Supposé que dans la suite, aucun autre ne survint, l'unique fils conservait toujours son titre de premier-né.

À ce titre étaient attachées certaines prérogatives, certains droits, appelés les droits d'aînesse, qui, à la rigueur, pouvaient être transmis à un frère puiné. C'est ainsi qu'Isaac était le “ premier-né ” d'Abraham, bien qu'Ismaël fût venu au monde avant Isaac, c'est encore ainsi qu'Ésaü vendit son droit d'aînesse à son frère cadet Jacob. Donc, d'après un usage immémorial, lorsqu'un fils venait au monde dans une famille qui, jusque là, n'en avait pas, il était appelé le premier-né, bien que, peut-être, des filles le précélassent dans cette famille et qu'après lui, aucun autre fils ne naquit.

Conséquemment, de ce que Jésus soit appelé par l'Évangile

le "premier-né" de Marie, il ne s'en suit nullement qu'il ait eu des frères et des sœurs.

Mais, a-t-on dit, l'Évangile affirme le contraire, puisqu'il parle des frères et des sœurs du Sauveur. — Souvenons-nous de la réflexion faite plus haut. Prenons les mots de l'Évangile selon le sens qu'y attachait l'Évangéliste. Or l'Évangéliste était juif, et parlait comme parlaient ses compatriotes, comme avaient toujours parlé les descendants d'Abraham. Or, ceux-ci donnaient le nom de frères non seulement à tous ceux qui étaient nés des mêmes père et mère, mais encore à ceux qui étaient parents plus ou moins proches, bien plus à tous les membres de leur race. N'est-ce pas ainsi qu'en adressant la parole à ses auditeurs, le prédicateur catholique leur donne aussi le nom de frères? "Mes frères," leur



dit-il; parce qu'ils sont tous, comme lui, enfants de Dieu. C'est ainsi que l'Évangile, en parlant des frères et des sœurs de Jésus, ne désigne que ses cousins et ses cousines, mais ne donne nullement à croire que Marie ait eu après Jésus d'autres enfants. Toute la tradition nous apprend au contraire que son divin fils fut son unique enfant.

On peut, il est vrai, mais dans un sens mystique et non au sens littéral, dire que Marie, puisqu'elle est la mère de tous les chrétiens, a eu d'autres enfants, et que Jésus en ce sens est le frère aîné d'une multitude de frères et de sœurs puînés. Mais l'Évangile, en cet endroit, ne parle pas dans ce sens; aussi devons-nous tenir pour certain que Jésus seul est né, à la lettre, de la Vierge Marie.

Mais si Jésus est né d'une créature aussi sainte, il est reçu dans une grotte, refuge des animaux. Le caravansérail où sont logés les hommes ne pouvaient lui convenir depuis qu'il n'y a ait plus d'hommes tels que Dieu les avait créés. Par le péché en effet l'homme, que Dieu avait comblé d'honneur en le rendant son fils adoptif, était devenu semblable aux animaux irraisonnables. Jésus, en entrant dans ce monde, n'y trouvait donc plus que des hommes animalisés, suivant le mot de saint Paul, et voilà pourquoi il est obligé de naître dans la grotte réservée aux animaux ; ceux-ci, sans le savoir, symbolisaient l'homme déchu. La grotte qui lui servit de palais est l'image du cœur humain ouvert à tout vent, à toute passion brutale ; elle est froide, parce que les cœurs sont froids pour Dieu ; il y fait nuit parce que les splendeurs de la grâce sanctifiante n'illuminent plus les âmes. Oh ! que Jésus est mal reçu par ceux qu'il aime ; qu'il souffre dans son corps délicat ; mais surtout dans son âme plus délicate encore !

O Marie, ô Joseph, prêtez-nous vos cœurs si fervents, remplacez-nous auprès du divin Jésus et demandez à cet aimable enfant de bien vouloir nous convertir et de répandre dans tous les cœurs sa lumière et son amour.

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*



Etude sur le Tiers-Ordre de S. François.

Le Tiers-Ordre de Saint François et la Franc-Maçonnerie.

LE TIERS-ORDRE DE SAINT FRANÇOIS

ET LES COMMANDEMENTS DE DIEU, SAUVEGARDE DE LA LIBERTÉ.

Nous l'avons déjà dit, la liberté est la possession de soi dans l'ordre ; c'est la chair soumise à l'esprit, l'esprit à la foi, la foi à Dieu. Nous avons vu aussi comment le Tiers-Ordre nous aide à maîtriser la chair par la pénitence, l'esprit par la foi. Il nous

reste à voir comment, par l'observation fidèle des commandements de Dieu et de l'Église, qu'il a pour mission de promouvoir, le Tiers-Ordre soumet la foi à Dieu, en la rendant complète, en la faisant régner sur le cœur de l'homme aussi bien que sur son intelligence. Pour cela il suffit d'énumérer les commandements de Dieu et de l'Église et de mettre en regard les différentes prescriptions de la Règle du Tiers-Ordre.

Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement. — Le Tiers-Ordre est un état supérieur de foi, d'espérance, et de charité, trois vertus qui nous font adhérer à la vérité de Dieu, à sa miséricorde et à son amour, suivant la belle pensée de saint Bonaventure. Par leur office quotidien, la messe quotidienne, la communion fréquente et les autres actes religieux, prescrits par la Règle, les Tertiaires vivent habituellement dans l'adoration et l'amour de Dieu, point de départ et terme à la fois de toutes nos obligations morales.

Dieu en vain tu ne jureras ni autre chose pareillement. — *Enux témoignage ne diras ni mentiras aucunement.* — Ils éviteront avec le plus grand soin les jurements dans la conversation, dit saint François dans la première Règle du Tiers-Ordre : et, si parfois quelqu'un d'entre eux laissait échapper un jurement par inadvertance, ainsi que cela arrive à ceux qui parlent beaucoup, le soir du même jour, au moment où il doit repasser dans son esprit les actions de la journée, il dira trois fois l'oraison dominicale en expiation de ces jurements irréfléchis."

Les dimanche tu garderas en servant Dieu dévotement. — Les Tertiaires doivent avoir le culte du dimanche et l'observer avec une fidélité scrupuleuse. Il ne faut pas qu'il soit dit qu'il n'y a que les protestants à garder le jour du Seigneur. Sous peine de déchoir de leur vocation qui fait d'eux tous *la lumière du monde et le sel de la terre*, les enfants de saint François doivent protester, dans la mesure de la prudence et du possible, contre l'usage de tant de permissions qui atténuent la force de la loi et nous font passer pour *infidèles* aux yeux de l'hérétique.

Il ne suffit pas de ne pas travailler le jour du dimanche, il faut encore sanctifier ce jour par la prière, les réflexions graves, la lecture, l'assistance aux offices de la paroisse et de la messe, du prône en particulier.

Le Tiers-Ordre ne détruit pas l'esprit de famille : il en est au contraire l'auxiliaire le plus sûr en réagissant contre les bals, les

spectacles indécentes et tous ces dangers fascinateurs qui arrachent l'homme et la femme à eux-mêmes pour les faire vivre en dehors de la famille et de la réalité des choses, dans je ne sais quel tourbillon enivrant qui fait de tant d'existences autant de romans en plusieurs volumes. Par le retranchement de toutes ces sociétés dangereuses et de ces passe-temps si souvent coupables, le Tiers-Ordre crée pour tous des loisirs, le saint jour du dimanche, et son esprit veut que ces loisirs soient sanctifiés par la prière, la visite des églises et des malades, membres souffrants de Jésus-Christ, ainsi que l'assistance aux offices de la paroisse.

Quelques passages de la première Règle nous font comprendre la pensée du saint législateur sur l'esprit paroissial : " Que les Frères et les Sœurs disent tous les jours l'office canonial. Lorsqu'ils ne se rendront pas à l'église, ils auront soin de réciter pour Matines les psaumes que récitent les clercs ou tout au moins, ils ne manqueront pas de réciter le *Pater* et le *Gloria Patri*. Pendant le carême de la saint-Martin et dans le grand carême, ils auront soin d'assister aux Matines des paroisses où est leur résidence, s'ils n'en sont pas empêchés par quelque cause raisonnable . . . On prendra sur l'argent de la Fraternité pour faire une offrande à l'église où l'on est réuni. Que chacun soit fidèle à garder le silence pendant la célébration de la messe et la prédication. Que chacun soit attentif à la prière et à l'office. "

Tes père et mère honoreras afin de vivre longuement. — Le Tiers-Ordre respecte tous les liens légitimes, et bien loin de les détendre, il ne fait que les resserrer dans le respect et l'esprit de foi. Les convictions surnaturelles qu'il conserve et développe dans l'âme de ses adeptes, ont pour effet de corroborer tous les devoirs de l'ordre naturel envisagés à la lumière d'une foi rendue plus vive ; elles rehaussent toute autorité légitime, spécialement l'autorité du père et de la mère, la première autorité après celle de Dieu, ou, pour mieux dire, la première à participer à l'autorité même de Dieu. Mais si le Tiers-Ordre incline les sujets à l'obéissance, il rappelle aussi à ceux qui sont en charge leurs devoirs les plus sacrés - " Que chacun se souvienne d'exhorter sa propre famille à bien servir Dieu." Ce mot dit beaucoup de choses. Il rappelle aux chefs d'atelier, aux patrons, aux propriétaires, aux maîtres, aux maîtresses de maison qu'ils ont, outre une industrie, un métier et des champs à exploiter pour la terre, des trésors vivants à faire valoir pour le ciel : ce sont les âmes de leurs ou-

vriers, de leurs serviteurs et de leurs servantes. Avant tout, ils leur doivent l'exemple de la religion et la pratique d'une charité sincère qui étende le manteau de la famille sur les besoins des domestiques et serviteurs aussi bien que des enfants.

Que chacun se souvienne d'exhorter sa propre famille à bien servir Dieu. Avis surtout aux pères et mères. Dans ce siècle où l'autorité a tant perdu de son prestige, il faut qu'ils n'abdiquent pas. Dans ce siècle où mille besoins factices ont été créés, il faut qu'ils élèvent leurs enfants dans une austérité tempérée de tendresse. Dans ce siècle où l'impiété et la franc-maçonnerie poursuivent pour toutes les nations du monde une éducation séparée de Dieu et de l'enseignement du catéchisme, ils doivent faire toute espèce de sacrifice pour donner à leurs enfants la science de Dieu, appliquée par des maîtres dont le premier souci sera de conformer leur propre vie et tout leur enseignement à l'Évangile de Jésus-Christ, dont le catéchisme n'est après tout que le manuel pratique. La croisade des catholiques contre l'enseignement sans Dieu doit trouver dans les parents tertiaires ses soldats les mieux avisés et les mieux armés.

Homicide point ne seras de fait ni volontairement. — Ce commandement défend à l'homme de tuer injustement son frère. Or, il est un homicide dont on peut se rendre coupable avec le glaive à deux tranchants de la médisance et de la calomnie, et ce glaive peut sortir de lèvres teintes du sang de Jésus-Christ par la pratique de la communion fréquente, lèvres remplies du miel frelaté d'une dévotion mal entendue, qui n'est, en définitive, qu'un fiel très amer et le plus amer de tous. Dans la Règle qu'il a donnée aux Tertiaires, saint François se montre avant tout soucieux de cette charité qu'il sait pouvoir se briser au moindre souffle. Sur les vingt chapitres qui composent sa première Règle, il en consacre sept, directement ou indirectement, à la garde de la charité. L'énoncé seul de ces chapitres prouve avec quelle sollicitude le Séraphique Père voulait, suivant la parole de saint Paul, garder l'unité d'esprit dans le lien de la paix.

Chap. VII. — Que les Frères ne portent point d'armes offensives.

Chap. IX. — Que ceux qui en ont le droit fassent leur testament

Chap. X. — Comment il faut rétablir la paix entre les Frères et les étrangers à la Fraternité.

Chap. XI. — Quelle doit être leur conduite lorsqu'on les moleste.

Chap. XIV. — Des Frères malades et défunts

Chap. XVII. — De la fuite des procès, soit entre les Frères, soit avec d'autres.

Quel bien pour la société résulterait de la diffusion du Tiers-Ordre. Des familles, des corporations, des communautés diverses, il ferait une *véritable Fraternité*, le *cor unum et anima una* des premiers chrétiens.

Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement. — L'œuvre de chair tu ne désireras qu'en mariage seulement. — Par la pénitence qu'il fait pratiquer, l'éloignement des sociétés par trop profanes et des récréations dangereuses, par la vigilance chrétienne qu'il maintient sans cesse sur le qui-vive, surtout par l'esprit de prière et la communion fréquente qu'il ne cesse de promouvoir, le Tiers-Ordre aide puissamment ses adeptes à réaliser ce conseil de l'Apôtre : "*Gardez-vous chaste.*" Il contribue, pour sa part, à préserver le mariage de ces plaisirs stériles, torrent destructeur déchaîné sur la société par celui qui, dès le commencement, est l'hommeicide de tout ce qui porte la trace de Dieu. Ce que la Règle franciscaine a fait dans le passé pour enrayer ce mal, elle l'opère dans le présent et ne demande qu'à l'opérer dans l'avenir sur une échelle plus vaste encore.

Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras à ton esclent. — Les biens d'autrui tu ne convoitieras pour les avoir injustement. — Qui n'admirerait à ce propos l'esprit pratique du saint fondateur ! Bien que favorisé des dons les plus merveilleux et vivant habituellement dans une contemplation sublime, il précise les éléments de la morale avec une netteté et une vigueur qui font bien comprendre que le Tiers-Ordre n'est que l'observation exacte de la loi de Dieu, comme la loi de Dieu n'est après tout que la promulgation de la loi naturelle. Dans le chapitre II de sa première Règle, il dit de celui qui demande l'habit de l'Ordre :

“ Il aura soin, s'il est détenteur du bien d'autrui, de satisfaire à sa dette, soit en argent com tant, soit en nantissant ses créanciers d'un gage équivalent ; il aura soin également de se réconcilier avec le prochain. Après qu'il aura rempli toutes ces obligations et que l'espace d'un an se sera écoulé, si quelques frères discrets l'en jugent digne, il sera admis à la profession.

Dans son chapitre VI, après avoir parlé des trois communions obligatoires aux fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, le Séraphique Père ajouta : Muis ils auront soin de se réconcilier

avec le prochain et de restituer le bien d'autrui." Le saint Patriarche avait le bon sens de la foi. Il se rappelait cette parole du divin Maître: "*Offres-tu un présent à l'autel, si tu te rappelles que ton frère a quelque chose contre toi, laisse-là ton présent, et va d'abord te réconcilier avec ton frère; tu viendras faire ton offrande après cela.*" Avant de s'attacher aux pas de Jésus-Christ, Zachée avait dit: "Voilà que je donne aux pauvres la moitié de mes biens, et si j'ai fait tort à quelqu'un, je lui rends quatre pour un." Qui n'admirerait l'unité de l'œuvre divine. On voit bien que l'auteur de la grâce est celui de la nature, que la grâce vient au secours de la nature, et qu'il serait aussi insensé de prétendre à la piété sans honnêteté naturelle qu'il serait absurde de vouloir bâtir une ville en l'air.

Les dimanches la Messe ouïras et les fêtes pareillement. -- Les fêtes tu sanctifieras qui te sont de commandement. -- Nous avons déjà dit comment le Tiers-Ordre contribue à la sanctification du jour du Seigneur. Nous ne mentionnons que ce passage de la première Règle confirmée par Léon XIII: "Que tous les Frères et Sœurs bien portants entendent la Messe tous les jours dans le lieu de leur résidence, s'ils le peuvent commodément

Tous tes péchés confesseras à tout le moins une fois l'an. -- Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques humblement. -- Les Tertiaires sont tenus à la communion mensuelle, l'esprit du Tiers-Ordre et l'exemple de ses Saints poussent puissamment et pratiquement à la communion de chaque jour ou de presque chaque jour. Et la communion fréquente, requérant une grande pureté de conscience, requiert du même coup la pratique de la confession fréquente.

Vendredi chair ne mangeras. -- Quatre-Temps, vigile jeûneras et le Carême entièrement. -- L'abstinence et le jeûne n'étaient pour un trop grand nombre de catholiques qu'à l'état de lettre morte. Léon XIII veut les remettre en pratique et en honneur, par le Tiers-Ordre. Voilà pourquoi, tout en louant ceux qui ont assez de générosité et de santé pour se conformer à l'ancienne discipline, le Pape a supprimé les anciens jeûnes de la Règle, pour insister d'autant plus sur la pénitence que prescrit la loi de l'Église. Les deux jeûnes qu'il a innovés, pour la veille de saint François et de l'Immaculée Conception, rappellent du reste aux Tertiaires la rigueur première qui ajoutait considérablement aux



préceptes de la loi commune, et les engagent par là à s'en rapprocher le plus possible, sinon par une observation matérielle, au moins par l'esprit de pénitence de plus en plus développé.

N'oublions pas que Marie donnait à la Salette cette mesure exacte de la religion d'un trop grand nombre : "*Ils blasphèment comme des diables ; ils mangent de la viande le vendredi comme des chiens.*" Ce langage peut bien offusquer notre délicatesse moderne, vernis reluisant d'un monde corrompu. Tant pis pour elle ! Elle ne mérite pas les ménagements, n'ayant pas menagé les prévarications.

C'est ainsi que la Règle franciscaine est pour l'honnêteté naturelle et la loi de Dieu un mur de défense, un avant-mur protecteur. En dilatant ses rangs dans la société, à la ville, à la campagne, parmi les laïques, dans le clergé, dans la basse comme dans la haute classe, le Tiers-Ordre ne demande qu'à faire une immense armée de chrétiens sérieux, revenus à la pureté de l'Évangile, à l'esprit sans alliage de la primitive Église. Et, comme les vœux du baptême dont on tire les dernières conséquences mènent au cloître, suivant la pensée de saint François de Sales, ainsi les commandements de Dieu observés à la perfection, à l'aide de la Règle franciscaine, conduisent à la vie religieuse, au milieu même du monde.

Voilà pour nous la *vraie liberté*.

Nous catholiques, nous Tertiaires, nous mettons notre gloire dans notre liberté, et nous faisons consister notre liberté à nous posséder nous-mêmes dans l'ordre, soumettant la chair à l'esprit, l'esprit à la foi, la foi à Dieu par l'observation des commandements. Cette servitude est une royauté : "*Servir Dieu, c'est régner ;*" partant, cette servitude est une gloire, "*car c'est une grande gloire d'être aux ordres du Seigneur.*" (Éccl., 23, 28.)

Vous vous riez de nous, Francs-Maçons, vous nous traitez d'esclaves, d'asservis. Ah ! il vous appartient bien de nous lancer la pierre. Qui de nous est esclave ?

Vous vous engagez dans le vague, dans l'incertain, si vous n'êtes que du commun des mortels dans des loges maçonniques. C'est au diable que vous vous vendez, si vous êtes des arrière-loges ; à Dieu vous préférez le singe de Dieu : je vous plains.

Vous vous moquez de notre docilité au prêtre. Malgré ses faiblesses personnelles, le prêtre est pour nous le représentant de Dieu : ce n'est pas l'homme que nous regardons, c'est Dieu,

Dieu lui-même. Et vous, à qui obéissez-vous ? A un boute-en-train que vous ne connaissez pas et que vous ne verrez pas. Faut-il se mettre en grève, faire mourir de faim, femme, enfants, vieux parents ? vous vous laissez faire.

On paie vos grèves, peut-être ? Et alors, comment, ô homme, prétendu libre et fier, cet argent ne vous brûle-t-il pas aux mains ? Vous vendez votre dernier soupir ; oui, pour complaire à un chef de file, vous souscrivez d'avance à la profanation de votre tombe, à la désolation de toute une famille déshonorée. Vous n'osez pas accepter du travail chez un catholique bien reconnu pour tel : les vôtres vous répudieraient. Vous n'osez pas mettre vos enfants dans une école franchement chrétienne, et vous le voudriez pourtant. Esclave de l'opinion, vous m'écœurez avec votre préten.lue liberté.

Vous vous moquez de nos chapelets, scapulaires, processions ; et que dites-vous de vos tabliers blancs, de vos initiations cabalistiques, de vos chambres tendues de noir avec des ossements en sautoir ; que dites-vous de toutes ces demandes et réponses qui se valent, niaises, ridicules, risibles, quand elles ne sont pas dégoûtantes et sataniques ?

Vous tournez en ridicule notre docilité à l'Évangile, et vous, vous croyez à la première feuille venue, à un z presse dévergondée et ordurière.

Esclavage pour esclavage, je préfère le mien au vôtre ; je préfère une servitude qui m'honore à une servitude qui m'avilit.

Un fils ne se déshonore point pour obéir à sa mère. Dieu est mon Père, l'Église est ma Mère et Jésus-Christ mon Frère : Je me fais gloire de leur obéir. Le parapet qui m'empêche de tomber dans le torrent qui roule en bas, n'entrave pas ma liberté, et, si les ailes sont un poids sur le corps de l'oiseau, il n'en est pas moins vrai qu'avec ses ailes il promène sa liberté dans l'espace et s'élance vers l'azur des cieux. Telle est ma liberté à moi, ou plutôt, telle est la liberté dont m'a gratifié Jésus-Christ (1).

Vive la liberté chrétienne !

Vive le Tiers-Ordre franciscain, qui, suivant la parole du Pape, conserve et développe si bien la liberté.

FR. PIERRE-BAPTISTE,
Min. Provincial.

(1) *Quà libertate Christus nos liberavit.* (Galat. IV, 31.)



STATIONS DU CHEMIN DE LA CROIX

Etude Historique, Topographique, Scripturale, Morale et Archéologique

CINQUIÈME STATION

JÉSUS AIDÉ PAR SIMON LE CYRÉNÉEN

I

LT comme ils emme vaient Jésus, ils arrêterent un certain Simon de Cyrène qui revénait de la campagne,” (L. XXIII, 26) “père d’Alexandre et de Rufus.” (Mr. XV, 12.) “et le contraignirent à porter la croix à sa suite.” (L. XXIII, 26.)

Les angoisses éprouvées dans la rencontre de sa divine Mère n’avaient pas peu affaibli Jésus et sa marche devenait de plus en plus lente.

“Les Juifs craignaient, dit le Père Didace Stella, que Pilate ne révoçât sa sentence, car il avait manifesté son intention de le délivrer, et ils redoutaient que cette révocation ne fût prononcée avant le crucifiement. C’est pourquoi ils forcèrent un certain Simon à porter la croix de Jésus, afin de hâter la mort de leur victime.

“D’autre part, ils ne voulaient pas seulement voir mourir Jésus, mais ils voulaient le voir mourir de la mort maudite de la croix, selon le sens de la loi qui déclarait maudit quiconque expirait sur une croix. Ils avaient peur que leur victime écrasée sous le poids de sa croix, (elle pesait pour le moins 200 livres) épuisée par la flagellation et ses blessures, ne vint à défaillir sur la route, alors qu’ils voulaient lui infliger une mort plus ignominieuse.

“ Il faut savoir aussi que le prétoire de Pilate était distant du Calvaire de 1872 pas et c’était une route bien longue pour Jésus ainsi chargé après avoir tant souffert.”

Pour tous ces motifs, les bourreaux usèrent d'une permission que leur accordait la loi romaine, ils arrêtrèrent un étranger qui passait par là et le forcèrent à aider Jésus. Cet étranger était Simon, de la ville de Cyrène en Lybie. Il pouvait être venu de sa ville, où se trouvait une florissante colonie juive, à Jérusalem à l'occasion des fêtes de Pâques.

Il revenait de la campagne, dit l'Évangile : les uns en font un jardinier, les autres un bûcheron, et on le voit représenté bien souvent avec une serpe ou une hache pendue au côté.

Il venait de rentrer en ville par la porte d'Ephrem, ignorant ce qui se passait. Regardant indifféremment au coin d'une rue, il fut surpris de voir tout ce cortège. Les soldats se saisirent de lui et le contraignirent à prendre la croix de Jésus. C'était pour lui un acte non moins ignominieux que pénible. A contre-cœur d'abord, Simon prit la croix qu'il considérait comme une honte ; mais, bientôt éclairé par la grâce, il se sentit touché et il s'estima heureux d'aider Jésus.

Il n'est pas possible de préciser la manière dont Simon aida Jésus ; le texte évangélique nous laisse dans le vague. Le mot qu'emploie Saint Luc signifie aussi bien qu'il porta la croix après que derrière Jésus. Les commentateurs se divisent à ce propos, les uns prétendant que Simon porta seul la croix, les autres soutenant qu'il n'en portait que l'extrémité sans que Jésus en fût totalement déchargé. C'est ce dernier sentiment qui est le plus généralement admis.

Etant devenu chrétien, Simon accompagna Saint Paul en Espagne, selon les uns, et revint mourir à Jérusalem ; selon d'autres, il serait devenu évêque de Bastra, en Arabie, où il serait mort martyr. Des auteurs le confondent assez justement avec Simon le Noir, dont il est question dans les Actes des Apôtres. (XIII, I.)

Simon ne fut pas récompensé simplement en sa personne par le don de la foi, il le fut encore dans sa famille. Saint Marc prend soin de nous dire qu'il était père d'Alexandre et de Rufus. Dans la pensée de l'écrivain sacré, ce titre devait avoir une grande valeur aux yeux des chrétiens de son temps et c'était faire connaître avantageusement le père que de prononcer le nom de ses enfants. Alexandre et Rufus furent en effet deux personnages éminents dans la primitive Église, aimés et vénéralés de tous.

Ils habitèrent un certain temps la ville d'Antioche et saint Paul reçut l'hospitalité de leur mère pendant un séjour de plusieurs années qu'il fit dans cette Eglise. Dans une de ses épîtres, le grand Apôtre appelle Rufus " son élu dans le Seigneur. "

L'Eglise d'Avignon honore saint Rufus comme son fondateur et son premier évêque. Ses reliques y furent en vénération jusqu'au temps de la grande Révolution. Quant à Alexandre, la tradition nous dit qu'après avoir prêché l'Évangile en Espagne, il se rendit à Carthage où il souffrit le martyre avec un grand nombre de fidèles.

II

Partant de la quatrième station, on continue à suivre la rue sur un espace de 76 pieds, soit 28 pas. A cet endroit on rencontre une rue à droite allant vers l'ouest et reprenant la direction suivie en commençant. C'est à ce coin de rue, en face de la première maison, que l'on place la cinquième station.

Assez près de la quatrième station, on rencontre une maison que la tradition donne comme ayant été celle du mauvais riche qui n'exerça pas la charité envers Lazare.

A l'endroit de la cinquième station, la route, qui descendait jusque là, commence à monter et c'est ici à proprement parler que commence la montée du Calvaire. Cette circonstance explique encore pourquoi les Juifs se virent forcés de soulager Jésus un instant.

III

Moïse, chargé de la judicature de tout le peuple, ne pouvait suffire à sa tâche et il s'adjoignit soixante douze anciens d'Israël pour le soulager : mais ces divers juges n'eurent jamais qu'une autorité secondaire et subordonnée à celle de Moïse.

Au sortir du désert, bien que les tribus de Ruben et de Gad et la demie de Manassé eussent reçu leur partage au delà du Jourdain, elles durent cependant marcher au secours des autres tribus dans la conquête de la terre promise. Il n'était que justice que les travaux aussi bien que la gloire fussent partagés par tous également. De même aussi, il fallait que l'humanité coupable eût sa part aux douleurs et aux ignominies de la Passion, si elle

voulait avoir sa part au triomphe de l'humanité innocente de Jésus-Christ.

“ J'ai regardé autour de moi et je n'ai pas trouvé de secours ; j'ai cherché et personne ne m'a aidé.” (Is. L. XIII. V)

“ Votre houlette et votre bâton ont été pour moi une cause de consolation.” (Ps XXII, IV)

IV

Que de fois, dans nos moments de ferveur, ne nous sommes-nous pas surpris à envier le sort du Cyrénéen ? Ah ! nous disions-nous, si j'avais été là, comme j'aurais été fier de prêter mon faible secours à mon Rédempteur accablé ! Je n'aurais pas permis qu'on me fit violence comme à Simon, je serais allé de moi-même prendre cette croix ; je l'aurais portée seul jusqu'au sommet ! etc. . . .

Insensés que nous sommes ! . . . faut-il nous abuser à ce point ! . . . Comment ! nous serions allés nous offrir de nous-mêmes à porter cette croix ? Et en attendant, nous refusons tous les jours de la recevoir alors que Jésus lui-même vient nous supplier de l'aider. -- Nous disons que nous aurions été fiers de nous charger de ce fardeau d'ignominie et il ne se passe pas de jour que nous ne rougissions de la croix.

La croix se présente à nous continuellement et où sont ceux qui consentent à la porter ? La croix, ce sont les peines de cette vie, les souffrances, les maladies, toutes les afflictions physiques et morales. Dieu n'attend pas que nous nous présentions pour demander cette croix, car il sait bien qu'il attendrait en vain ; il nous l'envoie et nous la refusons, ou bien, si nous ne pouvons l'éviter, nous ne la portons qu'en murmurant.

Qu'est encore cette croix que Jésus nous présente ? C'est la croix de nos devoirs de chrétiens et d'enfants de Saint François. Que faisons-nous de ces devoirs ? Hélas ! n'en foulons-nous pas quelques-uns aux pieds, sinon tous ? Ou encore, si nous les accomplissons, comment le faisons-nous ? N'est-ce pas bien souvent par manière d'acquiescement, pour nous en débarrasser ? Ou bien encore n'est-ce pas par contrainte, c'est-à-dire par crainte des jugements de Dieu ? Combien de fois n'avons-nous pas rougi de ces devoirs, et si nous nous sommes fait un certain scrupule de les omettre totalement, n'avons-nous pas regretté de ne pouvoir nous en dispenser.

Voilà où en sont nos grands élans de générosité. Chaque jour, avouons-le franchement, nous donnons les preuves les plus désolantes d'une indigne lâcheté.

Ce n'est pas tout. La vie chrétienne ne doit pas consister dans une pénitence purement négative. Il n'est que trop vrai que nos péchés sont des œuvres positives qui réclament une expiation positive. Il ne suffit donc pas de ne pas refuser la croix, il nous faut encore aller au-devant d'elle, si nous voulons expier entièrement. Nous devons embrasser courageusement la pénitence, sans attendre qu'elle vienne s'imposer.

Enfin, lors même que nous n'aurions pas péché, notre seule condition de chrétiens nous obligerait à porter notre croix à la suite de Jésus. "Si quelqu'un veut venir après moi, dit le Sauveur, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix chaque jour, et qu'il me suive." Voilà bien la pénitence dans toute son étendue et dans toute son obligation.

Examinons où nous en sommes de la vie chrétienne. Pouvons-nous prétendre au titre de chrétiens et de disciples de Jésus-Christ, quand nous n'avons pas le courage de faire une pénitence, un sacrifice ou une légère mortification? Eh quoi! s'écriait saint Bernard, serai-je un membre délicat sous un chef couronné d'épines?

Avec cela, pouvons-nous dire que nous sommes enfants de Saint François? Nous lisons dans la vie du Séraphique Père que lorsqu'il arrivait au soir de sa journée sans avoir rien eu à souffrir, au lieu de s'en réjouir, il commençait à trembler et examinait soigneusement sa conscience pour savoir en quoi il avait déplu à Dieu pour mériter d'être ainsi privé de l'honneur de porter la croix ce jour-là. Il ne s'en tenait pas à cela, mais il cherchait lui-même la croix et s'ingéniait à la trouver dans toutes les circonstances de sa vie.

Aussi le représente-t-on, non pas portant une extrémité de la croix, comme le Cyrénéen, mais bien chargé d'une croix en tout semblable à celle du Sauveur et mettant exactement ses pieds dans chacun des vestiges des pas du Rédempteur qu'il suit de très près. C'est que notre Père a été une copie parfaite de l'Homme-Dieu; disons-le simplement: il a compris l'invitation du divin Maître et il en a été le fidèle disciple.

Après avoir agi par contrainte, le Cyrénéen ouvre les yeux et il aime cette croix pour laquelle il donnera son sang dans la suite.

Pourquoi ne porte-t-on pas sa croix ? C'est qu'on ne veut pas souffrir. Volontiers on la porterait si elle ne faisait pas mal. C'est ce qu'on voit tous les jours : toutes ces personnes qui qui font du signe de la Rédemption un objet de vanité et de coquetterie portent la croix ! Quel mérite en ont-elles ? Celui de profaner l'étendard de notre Roi ! Et sous cette croix d'or ou de pierreries, vous trouverez la plus grande lâcheté dans le service de Dieu, le murmure contre la volonté de Dieu, le mépris de la pénitence chrétienne et la recherche de toutes les aises. Avouez-le, ce n'est qu'une indigne moquerie.

D'autres consentent à souffrir et vont même jusqu'à demander des croix : mais en pratique ce ne sont que des croix imaginaires et qui n'ont rien de commun avec celle du Sauveur. Retenons bien ceci : la croix fait toujours mal et si nous prétendons porter une croix, faire un sacrifice ou embrasser la pénitence sans qu'il nous en coûte, c'est-à-dire sans que cela contrarie notre nature, nous prétendons à une chose impossible.

Mais si nous avons eu le courage de savourer toute l'amertume de la souffrance et d'accepter toute l'ignominie de la croix, nous sentirons bientôt la douceur et la joie. Après tout, qu'est-ce que Jésus-Christ nous demande ? Uniquement de l'aider à porter sa croix.

“ Mon joug est doux et mon fardeau est léger, ” nous dit-il. Il n'y a que ceux qui n'ont jamais fait un acte de générosité dans leur vie qui puissent douter un instant de cette parole. Quand Jésus nous invite à porter sa croix, c'est un honneur qu'il nous fait. Ne parlons pas de peine, car il porte lui-même la plus grande part de cette croix.

Jésus nous honore en nous invitant à porter sa croix, car il nous invite à lui ressembler. Pouvons-nous aspirer à quelque chose de mieux que de ressembler à notre Dieu ? Ensuite, nous avons vu que la croix sur l'épaule de Jésus était son sceptre, le signe de sa royauté ! elle est aussi une clef avec laquelle il ouvre le ciel. Qui ne voit l'honneur que nous fait le Sauveur ? C'est donc une marque de royauté qu'il nous offre, c'est donc la clef du ciel qu'il met entre nos mains.

Après cela, ne nous étonnons plus de cette insistance de Notre Seigneur à nous offrir sa croix et de l'empressement de tous les Saints à la porter. Soyons donc soumis à la volonté de Dieu,

Reconnaissons sa main paternelle dans toutes nos adversités, embrassons courageusement la pénitence et nous soulagerons Jésus en même temps que nous assurerons notre salut.

V

Rien de bien particulier pour rappeler cette cinquième station. Au coin de la rue, dans une pierre de la maison, on voit une petite excavation surmontée de l'indication peinte de la station.

D'ordinaire cette excavation est dégoûtante de crachats. Quelques bonnes âmes lavent cette pierre de temps en temps, mais elle ne tarde pas à être souillée de nouveau. Ce doit être le fait des Musulmans fanatiques ou des Juifs endurcis qui n'ont pas cessé de haïr le Christ, de le mépriser et de l'outrager,



CORRESPONDANCE DE ROME

Activité du Saint Père. — Pendant un mois de l'année, les Congrégations romaines sont fermées et les prélats et ecclésiastiques qui y sont employés, prennent alors leurs vacances. Seul, le Souverain Pontife semble vouloir se dispenser de ces quelques jours de repos qui lui seraient pourtant bien nécessaires vu son grand âge et ses fatigues incessantes, et il continue avec une ardeur incroyable, à s'occuper du gouvernement de l'Eglise universelle. Il étonne tous ceux qui l'approchent et dernièrement un des grands hommes politiques de notre siècle disait en sortant d'une audience avec le Pape : " Je l'ai trouvé prodigieux de jeunesse, de santé, d'intelligence, de mémoire et de vigueur morale. Nous avons abordé tous les sujets : religion, politique, question sociale, géographie, relations avec les états, etc., toujours et partout Léon XIII a des vues personnelles, neuves et originales."

* * *

La conférence pour l'union des églises orientales. — Le Souverain Pontife s'occupe en ce moment d'une manière spéciale de la réunion à l'Eglise catholique des églises séparées

d'Orient. Celles-ci comptent environ 180 millions de chrétiens et se divisent en plusieurs sectes qui ne reconnaissent pas l'autorité du Pontife romain. Voulant réaliser le vœu du divin Maître, Léon XIII travaille avec tact et prudence à ce rapprochement tant désiré. Avec la patience d'un habile politicien et la sollicitude d'une mère, il avance par étapes sur ce chemin difficile. L'an dernier c'était le Congrès Eucharistique de Jérusalem, présidé par le Cardinal Langénieux, en qualité de nonce du Pape et auquel les Patriarches et les Evêques orientaux assistaient. Il y a quelques mois dans une admirable lettre apostolique, le Saint Père invitait avec tendresse l'Eglise d'Orient à revenir se placer sous la houlette du Pasteur suprême, le Vicaire de Jésus-Christ. Voici maintenant un commencement de négociations. Léon XIII a convoqué à Rome les Patriarches catholiques des différents rites orientaux pour traiter avec eux la grave question de l'union des deux Eglises.

* * *

Réception de Sa Béatitudo Grégoire I. — La première conférence, présidée par le Pape lui-même, a eu lieu le jour de Saint Raphaël 24 octobre. Etaient présents : les Cardinaux Ledochowski, Rampolla, Langénieux, Vincent Vanatelli, Galimberti, ainsi que Sa Béatitudo Grégoire I Patriarche d'Antioche pour les Melchites, Sa Béatitudo Cyrille Behnan Benni Patriarche des Syriens et Mgr Howich expressément délégué par le Patriarche Maronite à qui son grand âge et ses infirmités n'avaient pas permis d'entreprendre le voyage de Rome. Quant au Patriarche Arménien de Constantinople, Mgr Azarian, empêché de venir pour d'autres motifs, il avait tenu à répondre à l'appel du Souverain Pontife par une lettre de pleine adhésion aux Conférences patriarcales et par un rapport très intéressant, sur les meilleurs moyens d'amener les Orientaux dissidents à reconnaître la juridiction suprême du Vicaire de Jésus-Christ.

Pour arriver à ce but tant désiré, il faut d'abord éliminer les difficultés qui existent entre les Eglises orientales et l'Eglise latine. Les Orientaux accusent en effet les Occidentaux de vouloir latiniser l'Orient et cette accusation est un des principaux obstacles à l'union. En Orient la religion se rattache à la nationalité. Celui qui quitte le rite de son église pour entrer dans le rite latin est considéré comme un transfuge au point de vue civil. Il faut donc avant tout montrer aux schismatiques que

les Orientaux, rentrant dans le sein de l'Église catholique restent toujours orientaux, sont inscrits au rite de leur nation et sont placés sous la juridiction de leur propre Patriarche.

Un des premiers résultats des Conférences du Pape avec les Patriarches de l'Orient sera de détruire le préjugé qui empêche les chrétiens de ce pays de rentrer dans l'unité catholique " par le fait même que les Patriarches Orientaux sont convoqués, disait Mgr Behnam Benni, et qu'ils sont représentés auprès du Pape dans la variété de leurs rites et de leurs privilèges, les dissidents verront qu'il ne s'agit pas de latiniser l'Orient, comme on l'a dit, mais de confirmer par l'autorité même du chef de l'Église cette belle variété dans l'unité de la foi et de l'obéissance."

Le Saint Père a voulu que les Patriarches Orientaux fussent reçus au Vatican avec tous les honneurs dus à leur rang et à leur dignité. Ceux-ci en effet occupent dans leur pays une position éminente. Outre la juridiction qu'ils exercent sur les évêques, ils sont considérés dans l'empire Ottoman, comme chefs civils de leurs ouailles et ils sont munis de pouvoirs très importants. Lorsque Sa Béatitude Grégoire I, est arrivé au Vatican, tous les dignitaires de la Cour papale et les soldats s'étaient rangés sur son passage jusqu'à l'entrée du salon où devait avoir lieu l'entrevue avec le Pape. Celui-ci a reçu debout le Patriarche, l'a embrassé avec une affection toute paternelle et l'a retenu une heure et quart, s'informant avec bienveillance de sa santé, lui témoignant son plaisir de le voir à Rome et son désir qu'il s'y trouvât bien. Dès cette première audience, Léon XIII a entamé la question de l'union des Églises. Mgr Grégoire était enthousiasmé de cet accueil.

* * *

La Papauté à Rome. — Le gouvernement Italien continue son œuvre de persécution contre les catholiques et contre le Saint Siège. Il en a donné une nouvelle preuve ce mois-ci. Il y avait à Rome un journal subventionné par le Vatican et publié en langue française : *Le Nouveau Moniteur de Rome*. Sans être officiel ce journal s'attachait surtout à défendre les droits de la Papauté et à répandre les enseignements du Souverain Pontife. Aussi n'était-il pas *persona grata* au Quirinal. A différentes reprises, le gouvernement avait traduit le Directeur et le principal rédacteur devant les tribunaux sans pouvoir réussir à les faire

condamner. A la fin de septembre, en vertu d'un ukase de sa Majesté Crispi I, le Rédacteur fut appréhendé au collet comme un vulgaire malfaiteur et conduit immédiatement à la frontière, sans avoir le temps de mettre ordre à ses affaires. Le pauvre abbé qui signait *Romanus* et n'avait d'autre reproche à se faire que son grand amour pour l'Eglise et le Pape, était sans doute un hôte dangereux pour le gouvernement. Quelques semaines plus tard, le Rédacteur en chef, Mgr Boeglin, eût le même sort. Arrêté à minuit, dans son propre domicile, il fut conduit à la questure et de là à la frontière, avec moins d'égards qu'on en aurait pour un anarchiste. Le journal a dû cesser sa publication et sans doute que la patrie a été sauvée... par les oies du Capitole. Par ce nouveau coup, le gouvernement montre la volonté d'aggraver encore la situation déjà intolérable faite au Saint Siège. En persécutant les catholiques qui luttent pour l'Eglise et le Pape, il offense ouvertement les prérogatives du Souverain Pontife, il viole la justice et le droit des gens et il touche à des droits sacrés.

* * *

Le Rme Père Général à Carpineto. — Le Rme Père Général visite en ce moment les couvents de la province Romaine. Ces jours-ci il s'est rendu à Carpineto qui est la petite ville natale du Saint Père. La population tout entière ayant à sa tête le comte Pecci, neveu de Léon XIII, s'est portée à la rencontre du successeur de saint François et lui a fait le plus sympathique accueil. Le comte Pecci qui est le syndic apostolique de notre couvent de Carpineto, a invité le Rme Père Général à venir célébrer la messe dans sa chapelle particulière et il a profité de cette occasion pour recevoir ainsi que la comtesse les livrées des enfants du Patriarche séraphique. Le lendemain, le Ministre Général fit la visite de la Fraternité du Tiers-Ordre érigée dans l'église de Saint-Pierre et il eut la consolation de recevoir dans la famille franciscaine un grand nombre d'habitants de cette petite ville. Le Saint Père s'est réjoui vivement de cette bonne nouvelle et il a envoyé la bénédiction apostolique au Général, aux Religieux du couvent et à tous ses concitoyens.

* * *

Mgr Dal Vago. — Nous avons reçu ces jours-ci un télégramme annonçant que Sa Grandeur Mgr Dal Vago mieux

connu sous le nom de Rme P. Bernardin, ancien Ministre Général, avait été frappé d'apoplexie. C'est la deuxième fois depuis dix-huit mois que pareil accident lui arrive ; aussi son état bien que amélioré depuis quelques jours nous inspire de sérieuses inquiétudes. Nous le recommandons instamment aux prières de nos lecteurs.

* * *

Comité des Congrès franciscains. — Le mouvement qui a été imprimé au Tiers-Ordre va toujours en augmentant. Les nouvelles que nous recevons de France et de la Haute-Italie sont bien consolantes et nous font espérer que bientôt les autres pays suivront les exemples qui viennent d'être donnés. Le Rme Père Général a adressé ces jours-ci une lettre au Commissaire général du Tiers-Ordre en France, pour le charger d'organiser en France un Comité permanent des Congrès franciscains. Ce Comité aura la mission de préparer les Congrès du Tiers-Ordre, de poursuivre l'exécution des résolutions prises dans les précédents, et d'en rendre compte dans le Congrès suivant. Le président de ce Comité est le Commissaire général du Tiers-Ordre. M. Léon Harmel en est le président d'honneur. Les Commissaires provinciaux en sont membres de droit et on leur adjoindra deux tertiaires par province : un ecclésiastique et un laïque. Nous augurons beaucoup de ce Comité et nous avons la certitude qu'à peine formé il se mettra à l'œuvre avec ardeur, pour préparer le Congrès et le Pèlerinage des Tertiaires qui aura lieu au mois de juillet prochain à Paray-le-Monial.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX
O. F. M.



SAINT JEAN DE CAPISTRAN



N. B. — *Nous devons à la plume de M. Léon de Kerval, l'écrivain éminent que le Tiers-Ordre est si fier de compter parmi ses membres, une vie de saint Jean de Capistran, l'apôtre du Saint Nom de Jésus. Nous nous faisons un bonheur de la communiquer*

aux Lecteurs de la REVUE, car elle sera une heureuse suite de la Biographie qui les a édifiés en retraçant les vertus de Jean-Baptiste Laroudie.

Notre savant historien nous montre saint Jean de Capistran environné de la triple auréole de la sainteté, de la science et de l'apostolat.

Puissent nos lecteurs augmenter leur confiance et leur dévotion envers lui, en admirant l'active sagesse de ce Réformateur, le zèle intrépide de cet Inquisiteur et l'héroïsme de ce guerrier !

LA RÉDACTION.

INTRODUCTION

Le XIV^{me} siècle était sur son déclin (1385).

L'Église traversait l'une des plus effroyables tempêtes qui l'eussent assaillie depuis son origine. Le schisme déchirait la chrétienté et offrait au monde consterné le lamentable spectacle d'un Pape et d'un antipape se disputant la tiare et se lançant l'anathème. L'hérésie envahissait l'Europe. En Angleterre, sous les coups de Wicief (1324-1387) et de ses disciples, les dogmes, la morale, les institutions catholiques s'écroulaient ; en Allemagne, Jean Huss (m. 1415) allait arborer, à son tour, l'étendard de la révolte et donner le signal de l'anarchie religieuse et politique. La France voyait se développer et grandir ces doctrines de folle indépendance à l'égard du Saint-Siège dont Philippe le Bel et ses légistes avaient semé le germe fatal. En Italie, les Béguards et les Fratricelles se multipliaient de toute part.

Comme les intelligences, les mœurs ne souffraient plus de frein. Le sensualisme, le luxe et la débauche s'infiltraient de plus en plus dans les masses, et les flots impurs du scandale, montant toujours, pénétraient jusqu'au seuil du sanctuaire. La Papauté affaiblie ne pouvait plus lutter énergiquement contre la corruption et l'erreur. Les vieilles abbayes, qui jadis enfantaient Grégoire VII et saint Bernard, semblaient ensevelies dans une irrémédiable décadence (1). Les Ordres mendiants eux-mêmes, malgré leur vitalité, avaient perdu quelque chose de leur ferveur et de leur influence primitives.

(1) Rohrbacher : *Histoire de l'Église Catholique*.

L'enthousiasme des Croisades était éteint et, tandis que les rois et les peuples s'énermaient dans la volupté ou s'épuisaien dans de stériles discordes, les Turcs, franchissant les frontières de l'Asie, et poursuivant le cours de leurs conquêtes, marchaien à l'assaut de l'Occident. Le découragement et l'épouvante avaient saisi les âmes les plus fortement trempées. Les fidèles croyaien que l'Antéchrist allait venir et que le jugement dernier était proche (1). Nulle part n'apparaissait le salut et le monde chrétien penchait vers sa ruine.

Mais "le Verbe incarné, vainqueur de la mort et de l'enfer, " a promis d'assister son Église et de veiller à ses destinées " immortelles. L'heure des desespoirs, voilà l'heure de Dieu " par excellence ; c'est le moment pour lui de se montrer et " de sauver ce qui semblait perdu (2)." A la fin du XII^{me} siècle, le Christ, dans sa miséricorde, " regarda ses pieds " et ses mains percés pour nous, et de ce regard d'amour na- " quirent deux hommes qui sauvèrent l'Église, saint François " et saint Dominique (3)." A la fin du XIV^{me} siècle, pour réparer les maux du schisme, écraser l'hérésie, régénérer les peuples, reformer le clergé et faire reculer le Croissant, il répand sur le monde une effusion nouvelle de l'esprit séraphique, il tire de la poussière des cloîtres Franciscains des pénitents et des apôtres, des héros et des libérateurs. Il suscite trois saints, colonnes inébranlables qui doivent soutenir le temple, astres radieux qui doivent remplir l'univers de leurs rayons et de leurs feux : saint Bernardin de Siègne, saint Jacques de la Marche et saint Jean de Capistran.

C'est là assurément l'une des plus belles pages de l'Histoire de l'Église ; c'est en même temps, il faut l'avouer, l'une des moins connues. Tous les historiens ont énuméré, à l'envi, les tristesses, les dissensions et les scandales de cette époque d'anarchie ; mais, bien peu en ont signalé les réformes, les vertus et les héroïsmes. Bien peu ont montré de quels instruments Dieu s'est alors servi pour faire éclater les revanches de la justice et de la vérité.

Le rôle de saint Jean de Capistran, en particulier, a été jus-

(1) Saint Antonin : XX, VII cap. et VIII. — Saint Vincent Ferrier : *Opera*.

(2) Pere Léopold de Ch'raucé : *Saint François d'Assise*.

(3) Lacordaire : *Vie de saint Dominique*.

qu'à présent laissé dans l'ombre. Et, cependant, après François d'Assise, c'est peut-être celui de nos saints qui a exercé l'action la plus marquée et la plus décisive sur les hommes et les choses de son temps.

Il nous semble que l'heure est venue de réparer cette injustice. L'Ordre séraphique a célébré, naguère (1885), le cinquième centenaire de la naissance de Capistran ; à cette occasion, les Frères-Mineurs de l'Observance et l'évêque de Sulmone (1) ont pris une noble initiative. Ils ont sollicité l'extension de son culte à l'Église universelle, c'est-à-dire la récitation de l'Office et la célébration de la Messe en son honneur dans toutes les églises du monde catholique. Or, en attendant le jour (2) où, de tous les points du globe, la prière liturgique s'élèvera vers ce mendiant sublime dont quatre siècles de révolutions n'ont pu obscurcir la gloire ni faire pâlir l'aurole, n'est-il pas opportun de raconter sa vie et de redire ses grandeurs ?

Toutefois, une histoire complète et détaillée de saint Jean de Capistran exigerait des volumes : nous n'avons pas la prétention d'élever ce monument. Notre but est plus humble : nous voulons présenter aux Catholiques et aux Tertiaires les traits les plus saillants de cette immortelle figure. Nous nous proposons de l'offrir à l'admiration et à l'amour de ceux surtout qui n'ont ni les moyens ni le loisir de fouiller les documents du passé ou de lire un travail de longue haleine.

Nous contemplerons, tour à tour, dans saint Jean de Capistran, *le saint, le réformateur, l'apôtre, le fléau de l'hérésie, le théologien et le guerrier.*

Au milieu des angoisses du présent, en face des tristesses et des menaces de l'avenir, puissent ces pages être pour quelques âmes un enseignement et une espérance. L'histoire de notre Saint est pleine d'actualité. Elle offre un résumé des combats et des triomphes de la famille séraphique. Elle met en pleine lumière le rôle des Ordres Religieux ici-bas et leur place marquée dans le plan divin. Elle rappelle aux Catholiques que la barque de Pierre ne peut périr ; elle redit aux persécuteurs que leurs efforts sont vains et leurs décrets impuissants.

L. DE KERAVI,
Du 3^{ème} Ordre de S. François.

(1) Diocèse où se trouve Capistrano, patrie du Saint.

(2) Le culte du Saint est maintenu à titre d'Église.



REMERCIEMENTS ADRESSES

A

NOTRE BON FRÈRE DIDACE

Déclaration. — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

Avis — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. Toute relation devra être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison. Nous garderons toute la discrétion exigée et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

S. Ferdinand. — 30 mars 1894. Selon ma promesse je livre à votre connaissance la guérison d'un mal de gorge et le soulagement considérable dans la santé d'un enfant. Grâce au bon Frère Didace invoqué par une neuvaine.

UNE ABONNÉE,

Montréal. — 5 avril 1894. Rempie d'une douce confiance au bon Frère Didace, je fis une neuvaine pour lui demander ma guérison et promis de faire publier cette faveur, s'il me l'obtenait. Ayant été exaucée, je tiens parole.

DAME F. L., *abonnée.*

Montréal. — Mille actions de grâces au bien-aimé et bon Frère Didace, pour une faveur signalée obtenue contre toute espérance, par son intercession, pendant une neuvaine faite en son honneur. Puisse-t-il nous continuer sa bienveillante protection.

UNE TERTIAIRE.

Providence. — Une personne de la paroisse canadienne française, qui, après une neuvaine au Frère Didace, a été guérie d'une maladie au visage, désire que cela soit publié dans la *Revue*.

E. E., *Prte.*

S. Simon. — Reconnaissance au bon Frère Didace pour
faveurs reçues. UNE TERTIAIRE.

S. Simon. --- Je désire aussi remercier le bon Frère Didace
pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession. P. A.

Montréal. -- Rue Dorchester. Remerciements au bon
Frère Didace pour le retour à la santé d'une personne qui pen-
dant longtemps a été danger-usement malade, et dont la guérison
nous semble miraculeuse. M. J. D. C.

Montréal. On remercie le bon Frère Didace pour la
disparition immédiate de grandes souffrances pendant une
maladie grave. UNE TERTIAIRE.

Montréal. --- Me trouvant dans un grand embarras au sujet
d'une affaire très importante, je m'adressai au bon Frère Didace,
lui abandonnant tout le soin de cette affaire, avec promesse d'en
faire connaître le résultat dans la *Revue*, s'il m'était favorable.
Tout a réussi au gré de mes désirs. C'est donc de tout cœur que
je remercie le bon Dieu et son serviteur le Frère Didace en
venant m'acquitter de ma promesse.

M. J. D. C., Rue Dorchester.

Providence. — 6 avril 1894. Marie Dufresne atteinte d'un
mal au côté gauche était depuis trois mois obligée de suspendre son
travail. Une première neuvaine en l'honneur du Frère Didace
lui procura un mieux très sensible. Encouragée par ce succès
elle recommença une neuvaine semblable qui lui rendit sa santé
complète, au point qu'elle se propose de se remettre à l'ouvrage.
Elle est prête à certifier par serment sa guérison.

S. Henri de Montréal. — 20 mars 1894. Une neuvaine
faite au bon Frère Didace a produit, au témoignage des parents,
la guérison extraordinaire constatée ici par l'autorité médicale.

“ Je soussigné, certifie avoir visité l'enfant de Madame Lud-
ger Lapointe vers le 6 février dernier, et avoir constaté alors que
l'enfant souffrait d'une hernie. Je l'ai revue le 20 mars et la
hernie était complètement disparue.”

Docteur J. N. LEGAULT.

Chambly Bassin. -- M. M. se déclare redevable au bon
Frère Didace de la guérison d'une inflammation des pomons
très dangereuse.

Ghronique Française

VOCATION FRANCISCAINE. — Les journaux d'Allemagne et d'Autriche annoncent que la jeune princesse allemande Marie-Michelle d'Isembourg-Birstein vient d'entrer au noviciat des Religieuses franciscaines d'Aix-la-Chapelle.

La princesse Marie, née le 24 juin 1868, à Birstein, est la deuxième fille du prince Charles d'Isembourg-Birstein et de l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche, princesse de Toscane. Douée de qualités précieuses et d'une rare beauté, la jeune princesse avait été fort remarquée à la cour de Vienne, aussi bien qu'à celle de Berlin. C'est le 15 octobre dernier qu'elle a fait à sa famille de touchants adieux, pour se consacrer à la vie religieuse dans l'Ordre de saint François.

UN SACRILÈGE. — Des voleurs sacrilèges n'ont pas craint, il y a quelques jours, de porter la main sur le corps de saint Antoine, à Padoue. Ils n'en voulaient pas à la relique, mais aux ornements dus à la pitié des fidèles : le corps a été retrouvé sous la ramée dans un bois voisin, mais la tunique superbe, brodée en or et garnie de perles, avait disparu.

BIBLIOGRAPHIE. — Avec ce numéro de la *Revue*, les abonnés qui ont déjà payé leur abonnement pour 1895 recevront comme primes gratuites la *Vie du Frère Didace, par le Père Frédéric*, et le *Calendrier des fêtes et des indulgences pour 1895, par le Père Désiré*. Il reste encore un nombre assez restreint de ces brochures et les personnes qui désireraient les propager pourront se les procurer à la librairie Cadieux et Derome, 1603, rue Notre-Dame à raison de 50 cts la douzaine et \$ 4.00 le cent.

N'oublions pas nos bien-aimés Défunts

Dame F. X. Cournoyer, décédée à Sorel le 5 décembre, à l'âge de 22 ans, après 20 jours de profession.

Dame Ladouceur, décédée le 7 décembre, après quelques mois de profession.